

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU **31 MARS 2008**

Le trente et un mars 2008, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SARZIER, Maire, le Conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire. Monsieur Nicolas JACQUIER est désigné comme secrétaire de séance. Tous les membres sont présents.

ELECTION DES DELEGUES AU SISCA ET AU SIVU PLANET'JEUNES

1- Election des délégués du Conseil municipal auprès du SISCA (Syndicat Intercommunal Social des Cantons d'Aix Nord et Sud)

Le Conseil Municipal procède à l'élection de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant auprès du SISCA.

Sont élus à l'unanimité :

- Madame Danièle BEAUX-SPEYSER, déléguée titulaire,
- Madame Christiane HENNEGRAVE déléguée titulaire,
- Monsieur François MAURIER délégué suppléant.

2- Election des délégués du Conseil municipal auprès du SIVU Planet'Jeunes

Le Conseil Municipal procède à l'élection de quatre délégués titulaires et d'un délégué suppléant du Conseil municipal auprès du SIVU Planet'Jeunes.

Sont élus à l'unanimité :

- Monsieur Jean-Marie PILLET, délégué titulaire,
- Madame Marie-Françoise DECREAU, déléguée titulaire,
- Madame Claudine PETITPAS, déléguée titulaire,
- Madame Marjorie HUSSON, déléguée titulaire,
- Madame Francia-Elise GANDET, déléguée suppléante.

ELECTION DES DELEGUES AU CNAS

Le Conseil Municipal procède à l'élection d'un délégué du Conseil municipal au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales.

Madame Marie-Françoise DECREAU est élue à l'unanimité.

CONSTITUTION DE LA CAO

Le Conseil Municipal procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO), organe collégial appelé à intervenir dans certaines procédures de passation des marchés publics.

Monsieur le Maire précise au Conseil municipal qu'en vertu de l'article 22 du Code des marchés publics, la CAO est présidée par le Maire ou son représentant et qu'il convient d'élire au sein du Conseil trois membres titulaires et trois membres suppléants, étant précisé que le remplacement d'un membre titulaire est pourvu par le suppléant venant immédiatement après le dernier titulaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit en tant que membres titulaires de la CAO :

- Monsieur Nicolas JACQUIER,
- Monsieur Gilles LAURENT,
- Monsieur François MAURIER.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit en tant que membres suppléants de la CAO et dans l'ordre suivant :

- 1- Monsieur Denis MENDEZ,
- 2- Monsieur Serge DUNAND,
- 3- Monsieur Jean-Marc GOZZI.

CONSTITUTION DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, crée et approuve la composition des commissions suivantes :

Commission	Président(e)	Membres
Communication	Guy CRESSENS	Marie-Françoise DECREAU Jean GASCHET Jean-Marc GOZZI Marjorie HUSSON Dominique PASSAQUAY Catherine PERRE Claudine PETIPAS Didier VILNEUVE
Urbanisme / Travaux	Gilles LAURENT	Danièle BEAUX-SPEYSER Serge DUNAND François MAURIER Denis MENDEZ Claudine PETIPAS Jean-Marie PILLET
Finances	Nicolas JACQUIER	Danièle BEAUX-SPEYSER Jean GASCHET Guy CRESSENS Serge DUNAND Jean-Marc GOZZI Gilles LAURENT Jean-Louis SARZIER
Personnel	Marie-Françoise DECREAU	Danièle BEAUX-SPEYSER Guy CRESSENS Jean GASCHET Christiane HENNEGRAVE Marjorie HUSSON Nicolas JACQUIER Gilles LAURENT Dominique PASSAQUAY Jean-Louis SARZIER
Sports	Didier VILNEUVE	Serge DUNAND Jean GASCHET Jean-Marc GOZZI Christiane HENNEGRAVE Nicolas JACQUIER Denis MENDEZ Dominique PASSAQUAY
Associations	Serge DUNAND	Marie-Françoise DECREAU Francia-Elise GANDET Jean GASCHET Jean-Marc GOZZI Denis MENDEZ Claudine PETIPAS Didier VILNEUVE

Culture	Jean GASCHET	Francia-Elise GANDET Jean-Marc GOZZI Christiane HENNEGRAVE Dominique PASSAQUAY Catherine PERRE Claudine PETITPAS Didier VILNEUVE
Relations économiques	Jean-Marc GOZZI	Danièle BEAUX-SPEYSER Guy CRESSENS Nicolas JACQUIER François MAURIER
Agriculture / Environnement	Catherine PERRE	Serge DUNAND Francia-Elise GANDET Jean GASCHET Gilles LAURENT François MAURIER Claudine PETITPAS
Education	Dominique PASSAQUAY	Danièle BEAUX-SPEYSER Christiane HENNEGRAVE Marjorie HUSSON Didier VILNEUVE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que ces commissions pourront être enrichies par des personnes extérieures à la municipalité.

AFFECTATION DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il est nécessaire d'affecter les subventions dans la limite des crédits prévus au Budget Primitif communal pour l'année 2008, à savoir :

- Au compte 6574 (Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé) : 21 000 €.
- Au compte 65738 (Autres organismes publics) : 7 000 €.

Conformément à l'article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Claudine PETITPAS, Présidente de l'Association l'Art à Fond, Monsieur Guy CRESSENS, Président de l'Association le Cortie et Monsieur Didier VILNEUVE, Président de l'Association ADSS, quittent la salle au moment du vote des subventions à leur association respective et ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal décide à la majorité concernant le vote des subventions aux associations l'Art à Fond, le Cortie et l'ADSS, et à l'unanimité concernant le vote des autres subventions, d'affecter les subventions suivantes :

Article d'imputation de la subvention	Nom de l'organisme	Objet	Montant de la subvention en euros
65738	Ecole primaire	Classe de découverte (21 € x 45 élèves)	945
65738	Ecole primaire et Ecole maternelle	Activités diverses (16 € x 217 élèves)	3 472
TOTAL 65738			4 417
6574	ACE		150
6574	ADSS	Subvention pour le tournoi de volley non versée 2007	300

6574	AFN		200
6574	AMICALE PEDESTRE		500
6574	ASS. COMMUNALE DE CHASSE		150
6574	ASS. COMMUNALE DE CHASSE	Organisation du tournoi de volley 2008	300
6574	ASS. DETENTE SPORTIVE DE SAVOIE		100
6574	AUTOMNE JOYEUX		900
6574	COMITE CONTRE LE CANCER		100
6574	COMITE DE JUMELAGE		800
6574	COMITE HANDISPORT DE SAVOIE		100
6574	ESDM		3 700
6574	ENSEMBLE VOCALE TERPSICHORE		150
6574	FESTIV'ART		200
6574	FOULEE DE DRUMETTAZ		500
6574	GROUPE VULGA AGR ALBANNAIS		305
6574	GYMNASTIQUE YOGA		400
6574	KARATE		150
6574	L'ART A FOND	Concours des peintres	1 500
6574	L'ART A FOND		200
6574	LE CORTIE		5 000
6574	L'ELAN VOGLANAIS		100
6574	LES PATOISANS		100
6574	LOISIRS POUR TOUS		200
6574	PORTFOLIO		100
6574	PREVENTION ROUTIERE		100
6574	SOU DES ECOLES	Goûter Noël (2 € x 217 élèves)	434
6574	TENNIS CLUB		1 830
6574	AMAN IMAN		150
6574	PETANQUE		150
6574	LE QUATRA		150
6574	LA CANTINE SAVOYARDE		100
TOTAL 6574			19 119

QUESTION DIVERSES

1- Ecoles maternelles et primaires

Madame Danièle BEAUX-SPEYSER, 4ème Adjointe en charge des affaires sociales et de l'éducation, expose les différents points abordés lors du conseil d'école de l'Ecole primaire du 25 mars 2008 et de la rencontre avec Madame MASIN, Directrice de l'Ecole maternelle, et des parents d'élèves du 31 mars 2008.

2- Personnel communal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion de présentation aura lieu entre les élus et l'ensemble du personnel communal le vendredi 16 mai 2008 à 18h30 à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire précise au Conseil municipal qu'en raison de l'arrêt maladie d'Alain ROBERT, adjoint technique / espaces verts, il conviendra de réunir prochainement un jury de recrutement composé d'une partie des membres de la commission personnel.

3- Prochaines réunions

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'une réunion d'information concernant la construction de l'immeuble les Fins au Chemin du Fiolage et destinée aux riverains se tiendra le mardi 15 avril 2008 à 18 h à la salle polyvalente.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le lundi 28 avril 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,

Jean-Louis SARZIER